
NOUVELLES SUR LE COTON – 14 septembre 2007

C'est la rentrée

Chaque année en septembre, c'est la rentrée, et l'OMC ne déroge pas à la règle. Ce qui a changé par rapport à l'année dernière c'est que le mois de juillet ne s'est pas clos sur une suspension tonitruante des négociations mais sur une invitation lancée par les Présidents de comités de négociations et par le Directeur général de prendre le temps de la réflexion sur les textes de modalités proposés le 17 juillet 2007 dans l'Agriculture et l'AMNA.

L'histoire se répète

Pourtant, pour la énième fois depuis le début du Cycle de Doha, on nous annonce que les négociations sont à un tournant. C'est ce qui se disait au moment de Davos, puis au moment de Postdam... Pascal Lamy a indiqué qu'aujourd'hui « ca passe ou ca casse ». Comme l'an dernier, les dirigeants de l'APEC qui viennent de se réunir à Sydney ont appelé à une reprise des négociations. Une fois de plus, il apparaît que seule la volonté politique de tous les membres peut maintenant faire avancer la situation. Il est vrai que le calendrier n'est pas extensible et que la perspective des élections américaines se rapprochant, le premier trimestre 2008 semble être l'extrême limite pour la conclusion éventuelle du cycle de négociations. Fait nouveau, le Directeur général de l'OMC semble troquer son inébranlable optimisme contre un catastrophisme peut-être un peu excessif : crise économique, frustration sociale, perte de confiance dans le système, instabilité politique et même terrorisme pourraient être certaines des conséquences plus ou moins directes de l'échec de Doha.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les négociations agricoles ont repris dès la réouverture de l'OMC le 3 septembre. Les réunions de salle E/F (en groupes restreints) se sont

multipliées et un Forum sur la transparence dans les négociations agricoles est prévu le 14 septembre. Apparemment, les divergences entre pays développés et pays émergents et le ressentiment réciproque n'ont pas disparus pendant l'été. La représentante américaine au Commerce, Madame Schwab, accuse l'Afrique du Sud, l'Argentine, l'Inde et le Brésil de vouloir « détruire le Cycle de Doha ». Pour leur part, ces pays considèrent toujours que les concessions demandées dans l'accès aux marchés sont disproportionnées par rapport aux réductions de subventions dans les pays développés. Au sein de l'Union européenne, tandis que le Commissaire Mandelson continue de croire à un accord, la ministre française de l'Economie et des Finances a une fois de plus annoncé qu'elle ne voyait pas comment le fossé pourrait se réduire. Georges Bush claironne que les Etats-Unis ont la flexibilité et la volonté de faire aboutir un accord mais sans TPA et avec une Farm Bill qui annonce des montants de subventions records, quelle crédibilité peut-on accorder à ce discours ? Pour résumer, il semble que les positions n'ont guère changé. Si l'on n'a pas plus de chance de conclure un accord, l'on n'en a pas non plus moins... Un participant bien silencieux de la négociation pourrait être amené à prendre une place plus importante dans la négociation : la Chine, qui a accepté les textes de modalités comme base de discussion, est en effet invitée par de nombreux autres membres dont les Etats-Unis et l'Australie, à s'investir plus avant dans la négociation.

Et pour le coton ?

Si tous les membres (ou presque) s'accordent à dire qu'il n'y aura pas de Doha sans coton – notamment de part les engagements de Hong Kong – il faut bien rester conscient qu'il n'y aura pas non plus de solution au coton sans Doha. Comme il a été expliqué dans les notes d'information précédentes, les modalités pour le coton de C. Falconer ont repris dans l'ensemble les propositions du C4. Comme l'a dit lui-même le président des négociations agricoles, pas parce que c'était la meilleure proposition, mais parce que c'était la seule qui respectait les engagements de Hong Kong. Le problème ne repose pas tant sur le coton dans les modalités agricoles que dans certaines modalités de l'agriculture en général qui pourraient avoir un impact sur le coton : période de base, plafonnement de la boîte bleue par produit et contrôle des transferts vers la boîte verte.

Le fait que le Japon ait dernièrement notifié ses subventions (moins de boîte orange et un transfert vers les boîtes bleue et verte) devrait servir d'argument

pour inciter les autres pays, et notamment les Etats-Unis, à notifier leurs dépenses en matière de soutien interne, chose qu'ils n'ont pas faite depuis 2001 et qui pourrait faciliter la négociation et la compréhension mutuelle.

Pour ce qui est du C4, il a repris avec force et détermination le chemin des négociations après une réunion de coordination ministérielle à Ouagadougou le 6 septembre, réunion qui a permis l'élaboration d'une feuille de route et d'une déclaration conjointe des 4 pays.

La prolifération des accords régionaux

Le régionalisme est-il une étape de ou un palliatif à la mondialisation ? L'on pourrait se dire que dans un contexte où des négociations multilatérales continuent à être menées en parallèle et à fournir des résultats à l'ensemble des pays, l'intégration régionale représente une étape dans la multilatéralisation. Mais dans le cas où les négociations multilatérales bloquent, le régionalisme peut apparaître comme un repli. Les grandes puissances n'ont aucun mal à négocier dans le cadre bilatéral ou régional. Les petits pays en développement y ont en revanche une marge de négociation beaucoup plus réduite que dans le format multilatéral, notamment si le régionalisme est asymétrique (c'est-à-dire entre pays développés et pays en développement), comme c'est le cas pour les Accords de Partenariat Economiques entre les ACP et l'Union européenne. Le sujet en tout cas préoccupe l'OMC. Comme l'a dit Pascal Lamy lors de l'ouverture, le 10 septembre dernier, d'une conférence sur ce thème organisée par le secrétariat de l'OMC et l'Institut des Hautes Etudes Internationales de Genève, il ne s'agit pas de déterminer si le régionalisme est une bonne ou une mauvaise chose mais comment les accords régionaux peuvent promouvoir plutôt qu'entraver la multilatéralisation, compléter plutôt que remplacer le multilatéralisme. L'APEC, qui vient de déclarer vouloir faire des négociations à l'OMC sa priorité commerciale, prépare néanmoins un accord de libre-échange Asie-Pacifique qui ressemble étrangement à une alternative en cas d'échec de Doha... Avant de vouloir faire du régionalisme une alternative à la multilatéralisation, il faut absolument garder à l'esprit que certains sujets, comme celui très préoccupant des subventions, ne peuvent être traités qu'à l'OMC.

Conclusion

La question est maintenant de savoir combien de temps et de marge de manœuvre il reste réellement aux membres de l'OMC pour conclure, non seulement un accord, mais un accord qui ait de l'ambition en matière de développement et d'insertion des pays moins favorisés dans l'économie mondiale. La fin de la négociation sera politique ou ne sera pas.

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'OMC d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédents bulletins sont accessibles sur notre site: www.ideascentre.ch

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse
T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41